

Appel à projets visant à renforcer la filière de valorisation des textiles usagés en Wallonie

ANNEXE 4 : BUSINESS PLAN

Nom du projet	
Porteur principal	

Informations utiles

- La présente annexe porte sur la viabilité économique du projet.
- Le business plan peut prendre une forme libre. La présente annexe constitue un canevas de synthèse et une liste d'attendus minimaux (les hypothèses et les postes détaillés ci-dessous doivent pouvoir être retrouvés clairement). Elle n'a pas vocation à remplacer un modèle financier détaillé si l'entreprise en dispose déjà.
- Les hypothèses retenues doivent être explicites, cohérentes et suffisamment détaillées pour être analysées.
- Le business plan doit couvrir une période suffisante pour apprécier la montée en charge, l'atteinte du régime de croisière et le maintien de l'activité soutenue pendant 5 ans à compter de la mise en service industrielle effective ou de la clôture du projet.

1. HYPOTHÈSES GÉNÉRALES À EXPLICITER

	Informations attendues
1.1	Hypothèses de marché et d'activité : clients, volumes, prix, rythme de montée en charge, saisonnalité, etc.
1.2	Hypothèses d'approvisionnement : disponibilité des flux, qualité, prix d'achat éventuel, coûts logistiques, dépendance à certains fournisseurs, etc.
1.3	Hypothèses de production / exploitation : capacité, rendement, taux d'utilisation, pertes, sous-traitance, maintenance, énergie, besoins en personnel, etc.
1.4	Hypothèses de charges : charges variables / charges fixes, inflation, évolution salariale, maintenance, loyers, assurances, frais généraux, etc.
1.5	Hypothèses d'investissement : calendrier, mise en service, amortissements, dépenses complémentaires éventuelles
1.6	Hypothèses de financement et de trésorerie : mobilisation des financements, dette, charges financières, délais clients / fournisseurs, besoin en fonds de roulement, effets du projet sur la trésorerie de l'entreprise. Le détail du montage financier du projet est présenté en Annexe 3.

2. COMPTE DE RÉSULTATS PRÉVISIONNEL (DU PROJET)

	Informations attendues
2.1	Le business plan comprend un compte de résultats prévisionnel détaillé, sur un horizon suffisant pour apprécier la montée en puissance du projet.
2.2	Les postes à détailler doivent au minimum permettre d'identifier : chiffre d'affaires, variation de stocks ou production immobilisée si pertinent, achats et consommations, marge brute ou contribution, charges de personnel, autres charges d'exploitation, EBITDA / cash-flow opérationnel, amortissements, résultat d'exploitation, charges financières et résultat net.
2.3	Lorsque cela est utile, le chiffre d'affaires est ventilé par activité, ligne de produits, client ou canal.

Synthèse prévisionnelle jusqu'à la rentabilité

Agrégat	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année N
Chiffre d'affaires					
Marge brute					
EBITDA / cash-flow opérationnel					
Résultat d'exploitation					
Résultat net					
Cash flow brut (RN +/- éléments non cash)					
Remboursements en principal					
Cash flow net					

3. LECTURE ÉCONOMIQUE DU PROJET DANS L'ENTREPRISE

	Informations attendues
3.1	Quelle part de l'activité future est liée au nouveau projet ?
3.2	Le projet améliore-t-il la rentabilité globale, et à quel horizon ?
3.3	Le projet dégrade-t-il temporairement la trésorerie ou la structure financière ?
3.4	L'entreprise peut-elle supporter les retards ou écarts de montée en charge ?
3.5	Quelles sont les principales conditions de réussite économique du projet ?